

TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA
Direction des Services de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche
Bureau d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
BP 19 MATA-UTU 98600 WALLIS ET FUTUNA
Tél. : (681) 72 28 34 - Mél : bivap@agripeche.wf

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE N°

DE : Organisation de protection des végétaux

SIVAP – Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire

A : Organisation de protection des végétaux de

Il est certifié que les produits végétaux ci-après désignés ont été inspectés et sont estimés indemnes d'ennemis dangereux pour les végétaux, selon les règles établies par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux.

Exportateur

Destinataire

Désignation du ou des produit(s) *Noms scientifiques - nombre*

Si permis d'importation correspondant : N° de permis d'importation et date

Origine

Provenance

Pays Destinataire

Déclarations additionnelles

LEGUMES FRAIS :

Légumes fruits : - attestation que le pays d'origine est indemne de *Ceratitis capitata*, *Bactrocera cucurbitae* et *Bactrocera dorsalis* - attestation que les légumes ont été produits dans des potagers situés à plus de 80 km de tout lieu où auraient été aperçus des spécimens des trois espèces ci-dessus dans les 12 derniers mois OU qu'ils ont été traités selon un procédé reconnu efficace pour la destruction des œufs et larves (fumigation, froid, chaleur ou trempage dans une solution insecticide).

Poireaux, ciboule, ciboulette : - Absence de racines - Attestation que la région d'origine est indemne d'*Urocystis cepulae* (charbon), de *Peronospora destructor* et des mouches de l'oignon.

Traitement

| Traitement | | | |
|----------------------------------|--|--|--|
| Produit utilisé (matière active) | | | |
| Concentration | | | |
| Durée | | | |
| Température | | | |
| Date de Traitement | | | |

Date d'exportation

Mode de transport

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Lieu de délivrance : Wallis,

Date :

Nom, prénom et signature du certificateur autorisé :